



L'intracing ou le contrat de performance interne

Loi ELAN : - 60% en 2050

380 millions de m² de bâtiments publics
dont plus des 2/3 aux collectivités
(source Plan bâtiment durable)

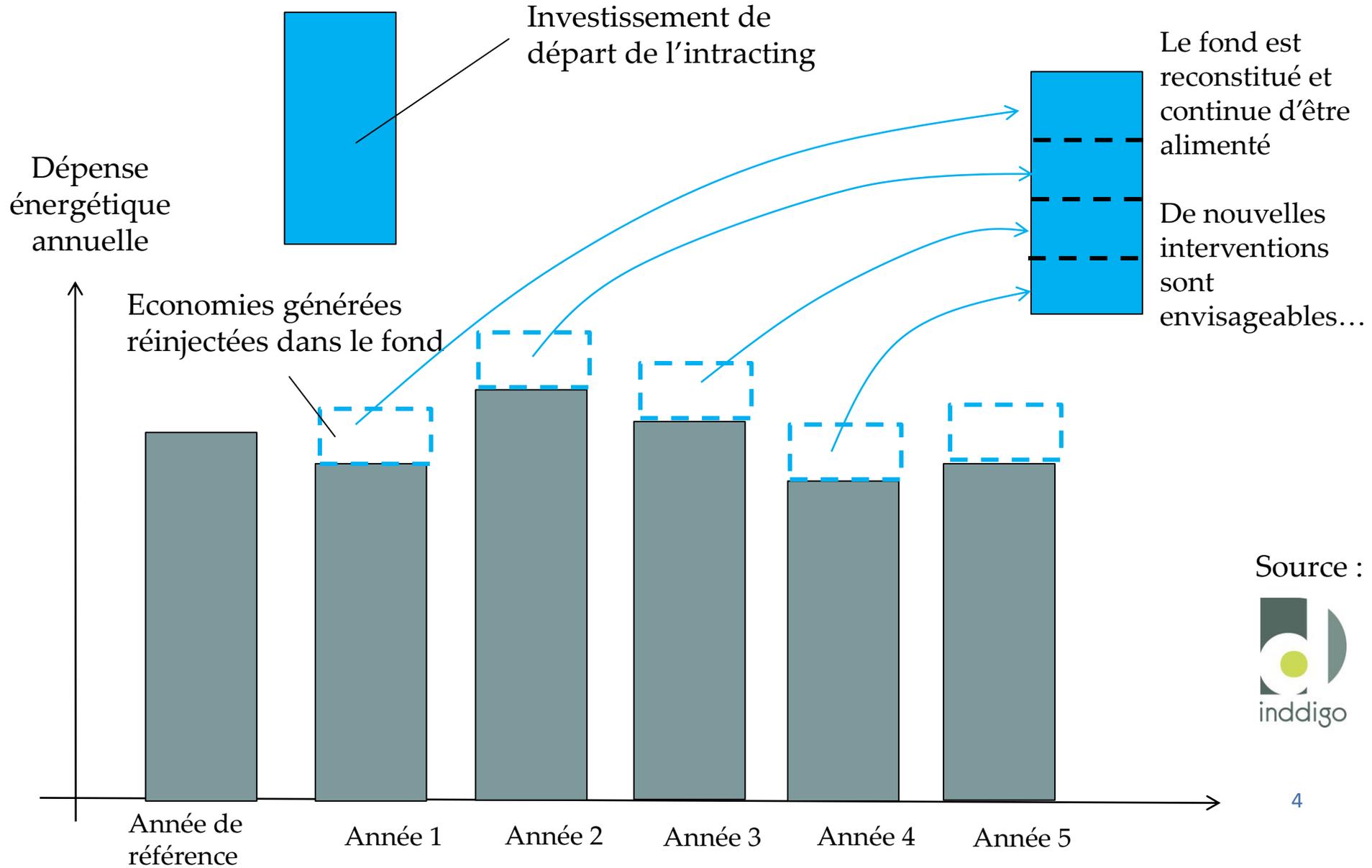
Coût d'une rénovation énergétique :
200-400€/m² (source Enertech)

Chiffrage en dizaines de milliards d'€

Mais quid du coût de l'inaction ?...

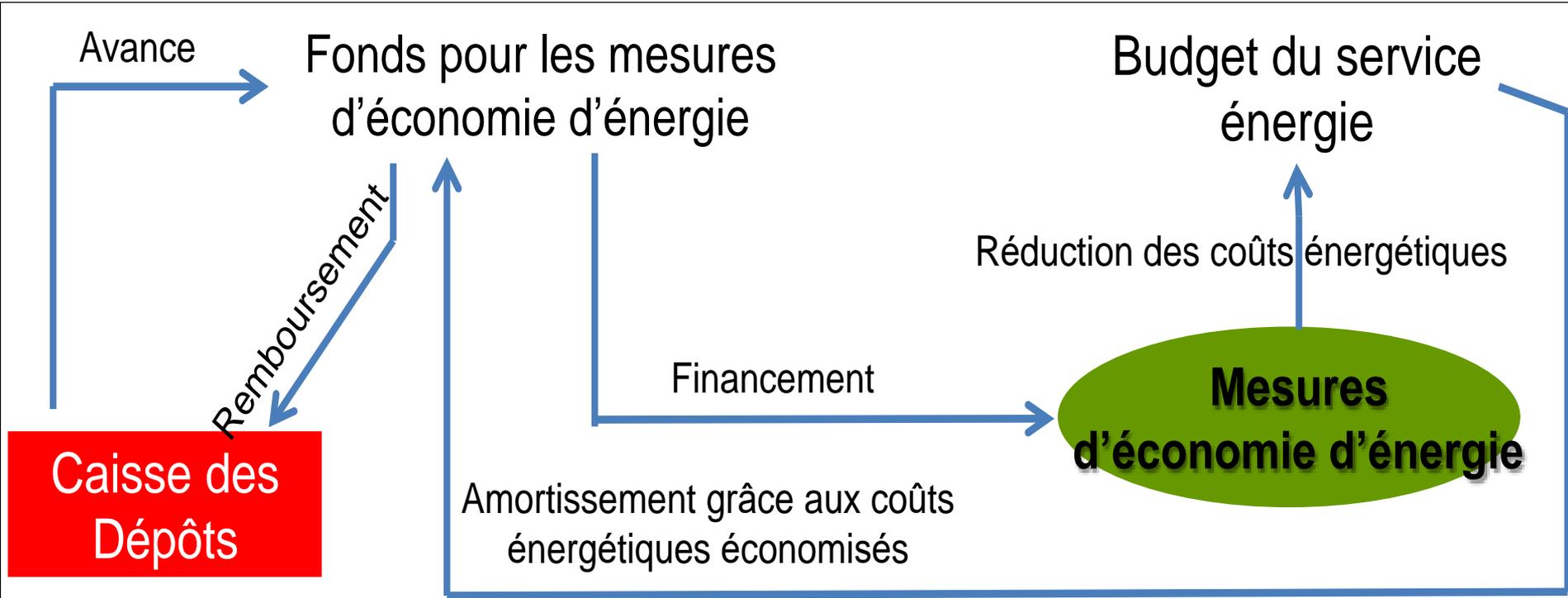
travaux **SEMOP**
SEM PPP
MPGP SPL
Intracting
Exploitation

Le principe



Source :





Avantages du mécanisme :

Internalisation des gains

Montée en compétence interne

Faible coût global du mécanisme

Portage par la CDC

Sanctuarisation du fonds assuré par la CDC

Doublement du financement des travaux déjà prévus

Transformation de fonctionnement en investissement

Echéancier (versement et remboursement) adapté

Points de vigilance du mécanisme :

Adaptation nécessaire de l'organisation interne des collectivités pour le suivi du mécanisme

Portage politique indispensable

Taille minimale recommandée supérieure à 10 000 habitants ou 1M€ de facture de fluides

Complexité initiale (mécanisme innovant, études amont)

Chargé(e) des fluides nécessaire et solide

Université de Cergy Pontoise :

Juin 2015 : 1ere rencontre CDC et Université (+ Sigeif)

Novembre 2016 : signature de la convention. 960 000€ apportés par la CDC
(50% du fond)

: démarrage des travaux (phase 1)

Décembre 2018 :

Ville d'Argenteuil :

Décembre 2015 : 1ere réunion de sensibilisation sur le mécanisme

Décembre 2016 : lauréat de l'AMI du Sigeif

Septembre 2017 : lancement des études (prédiagnostics + synthèse)

Novembre 2018 : rendu des études et proposition de plan de financement.

15 bâtiments audités

117 actions identifiées pour un total de 9,5M€.

76 actions retenues (TRI<10ans) pour 850 000€

425 000€ proposés par le CDC avec un échéancier adapté